Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 06/23/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE AA H8600 DC PT A**

Numéro IDH: 2061743

Type de produit/utilisation recommandée: Adhésif acrylique.

numéro d'item 2060835_2011006

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H225 - LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H335 - PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H351 - SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante. P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
Stockage:	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Méthylique d´ méthacrylate	80-62-6	30 - 60
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 30
acide méthacrylique	79-41-4	1 - 5
Ester de méthacrylate	52628-03-2	1 - 5
Perbenzoate de tert-butyle	614-45-9	1 - 5
Butyl hydroxytoluene	128-37-0	1 - 5
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	0.1 - 1
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	1 - 5
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	0.1 - 1
1,1,2-Trichloroethane	79-00-5	0.1 - 1
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	2351-43-1	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Sulfure d'hydrogene. Chlorure d'hydrogène. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelleapproprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 2 °C (35.6 °F) et 8 °C (46.4 °F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire. Maintenir un espace d'air dans les contenants d'entreposage, à l'appui des besoins en oxygène des inhibiteurs.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Méthylique d´ méthacrylate	50 ppm TWA 100 ppm STEL (Sensibilisation cutanée)	100 ppm (410 mg/m3) PEL	Rien	50 ppm
acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Butyl hydroxytoluene	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable et vapeurs.	Rien	Rien	Rien
Verre aux oxydes, produits chimiques	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. 10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
1,1,2-Trichloroethane	10 ppm TWA (PEAU)	10 ppm (45 mg/m3) PEL (PEAU)	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte, Liquide
Couleur:	Crème
Odeur:	Acrylique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	0.982
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	18 °C (64.4 °F) Setaflash Coupelle fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Non disponible
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	3.44 % Combiné A/B
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Une polymérisation peut se produire à température élevée ou sur épuisement de l'inhibiteur.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Sulfure d'hydrogene. Chlorure d'hydrogène. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Agents réducteurs. Acides. Bases. Alcalis. Amines. Initiateurs radicaux libres. Peroxydes.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Perte d'air dissout. Ne pas mélanger en lot de plus de 100 grammes (0,22 livre) saus si vous prévoyez l'utiliser immédiatement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. Somnolence. Étourdissement.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau. Classé comme irritant cutanée Catégorie 2 H315, sur la base du jugement d'un expert et des données expérimentales d'un test OCDE 435 ou sur la base d'une analogie avec des produits similaires testés.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	**LC50s et LD50s**
Méthylique d´ méthacrylate	Oral LD50 (Rat) = 7,800 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,000 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,400 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Oral LD50 (Rat) = 11.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5,050 mg/kg
acide méthacrylique	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg
Ester de méthacrylate	Rien
Perbenzoate de tert-butyle	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.26 mg/l
Butyl hydroxytoluene	Oral LD50 (Souris) = 1,040 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 890 mg/kg
Verre aux oxydes, produits chimiques	Rien
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Rien
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien
1,1,2-Trichloroethane	Oral LD50 (Rat) = 835 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 100 - 200 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 5,377 mg/kg
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Rien

Substances dangereuses	**Effets immédiats sur la santé**	**Effets retardés sur la santé**	**Effets chroniques sur la santé**
Méthylique d´ méthacrylate	Irritant	Allergène	Reins Foie Mutagène Système nerveux Respiratoire
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Irritant	Allergène	
acide méthacrylique	Corrosif Irritant	Allergène	
Ester de méthacrylate	Irritant	Allergène	
Perbenzoate de tert-butyle	Irritant		Système nerveux central Mutagène
Butyl hydroxytoluene	Irritant		Mutagène
Verre aux oxydes, produits chimiques		Allergène	Respiratoire
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Irritant		Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Irritant	Allergène	

1,1,2-Trichloroethane	Irritant		Système nerveux central Poumon Foie Reins Système immunitaire Quelques éléments de preuve de cancérogénicité Mutagène
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Méthylique d´ méthacrylate	Non	Non	Non
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non	Non	Non
acide méthacrylique	Non	Non	Non
Ester de méthacrylate	Non	Non	Non
Perbenzoate de tert-butyle	Non	Non	Non
Butyl hydroxytoluene	Non	Non	Non
Verre aux oxydes, produits chimiques	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Non	Groupe 2A	Non
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
1,1,2-Trichloroethane	Non	Non	Non
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre
Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Adhesives
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)
Nom d'embarquement correct: ADHESIVES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 2,3,7,8,11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 06/23/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.

Número de Révision: 009.0

Date de sortie: 11/04/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE AA H8600 DC PT B**

Numéro IDH: 2061747

Type de produit/utilisation recommandée: Acryliques

numéro d'item 2060835_554928

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H225 - LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H335 - PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.
P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention:
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage:
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.

Élimination:
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Méthylique d´ méthacrylate	80-62-6	60 - 80
Barium metaborate	13701-59-2	10 - 30
Condensat d´aldéhyde amine	34562-31-7	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Des cyanures. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Maintenir le récipient fermé. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 32 °C (89.6 °F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire. Maintenir un espace d'air dans les contenants d'entreposage, à l'appui des besoins en oxygène des inhibiteurs.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Méthylique d´ méthacrylate	50 ppm TWA 100 ppm STEL (Sensibilisation cutanée)	100 ppm (410 mg/m3) PEL	Rien	50 ppm
Barium metaborate	0.5 mg/m3 TWA (en Ba)	0.5 mg/m3 PEL (en Ba)	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: Bleu
Odeur: Fort
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non applicable
Pression de vapeur: Non disponible
Point / zone d'ébullition: > 100 °C (> 212°F)1,013 hPaaucun(e)
Point/domaine de fusion: Non disponible
Densité/Densité relative:: 1.0501
Densité de vapeur relative: > 1
Point d'éclair: 8 °C (46.4 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.

Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Plus rapide que l'éther., (Éther = 1)
Solubilité:	Non ou peu miscible Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	1.76 %; 18.48 g/l 3.44 % Combiné A/B
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Une polymérisation peut se produire à température élevée ou sur épuisement de l'inhibiteur.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Des cyanures. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Comburants. Agents réducteurs. Acides. Bases.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Perte d'air dissout. Ne pas mélanger en lot de plus de 100 grammes (0,22 livre) saus si vous prévoyez l'utiliser immédiatement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. Somnolence. Étourdissement.
Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Méthylique d´ méthacrylate	Oral LD50 (Rat) = 7,800 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,000 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,400 mg/kg
Barium metaborate	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 21.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.54 mg/l
Condensat d´aldéhyde amine	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Méthylique d´ méthacrylate	Irritant	Allergène	Reins Foie Mutagène Système nerveux Respiratoire
Barium metaborate	Irritant		Sang Cardiaque Développemental Gastro-intestinal Reins Poumon Métabolique Muscle Système nerveux Reproductif Vasculaire
Condensat d´aldéhyde amine			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Méthylique d´ méthacrylate	Non	Non	Non
Barium metaborate	Non	Non	Non
Condensat d´aldéhyde amine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	ADHÉSIFS
Division:	3
Numéro d'identification:	UN 1133
Groupe d'emballage:	II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Adhesives
Division:	3
Numéro d'identification:	UN 1133
Groupe d'emballage:	II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	ADHESIVES (Diethyl-phenyl-propyl-dihydropyridine~)
Division:	3
Numéro d'identification:	UN 1133
Groupe d'emballage:	II
Pulluant marin:	Diethyl-phenyl-propyl-dihydropyridine~

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 9,11,15

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 11/04/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.